



Ce paysage vallonné offre des points de vue magnifiques avec des couleurs qui changent au fil des saisons. C'est du haut de Bezinghem que vous découvrirez le mieux la vue sur la Vallée de la Course. Et où vous entendrez « Les Airs d'Eglise » : son de cloches de 3 églises : Bezinghem, Doudeauville et Parenty.

Les Arbres Têtards :

Ils sont reconnaissables à leur grosse tête, résultat d'un étiage régulier permettant à l'arbre de faire de nombreuses repousses. Les espèces traitées en têtards sont nombreuses : le saule, le frêne, le charme,...



L'objectif de cette coupe est d'obtenir du bois de chauffe sans avoir à toucher au tronc. Ces arbres ont d'autres utilités, sous forme de haies, ils ont une action brise vent protégeant les cultures, les animaux, les bâtiments.

Lors de fortes pluies, ils absorbent l'eau et évitent une érosion des sols. Enfin, son tronc creux est refuge d'espèces telles que la chouette, la chauve souris ou le hérisson.

La Croix Céline :

En 1913, alors que Céline, veuve avec 5 enfants se rendait au marché de Desvres, elle fut assaillie par un personnage qu'elle avait éconduit. Celui-ci attendait son passage dans le bois de la Course. Quand la voiture qu'elle conduisait passa à sa hauteur, l'individu attaqua la fermière, une véritable lutte s'engagea au cours de laquelle Céline parvint à écarter l'arme de son agresseur. Blessée à la main, elle ne put résister. Se sentant perdue, elle demanda grâce pour ses 5 enfants mais en vain.



Le Fay :

Le patois de Fayel qui signifie « lieu planté de hêtres ».

La chapelle Notre-Dame-de-Grâce est élevée en brique sur un solin de silex en 1924, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle. Elle fut édifée en mémoire de trois frères Quandalle tombés durant la première guerre mondiale.



Le Manoir de Doudeauville :

Le manoir de Doudeauville, installé au bord de la Course, fut construit entre 1613 et 1626. À la fois, demeures seigneuriales et exploitations agricoles, les manoirs du Boulonnais formaient une ligne de défense stratégique entre la Liane et la Course. Celui de Doudeauville, construit en briques et couvert de tuiles, a gardé toutes ses dispositions dont la tour-pigeonnier à l'angle du corps de logis.



A découvrir ?

- * L'Eglise dédiée à Saint-Martin à Bezinghem
- * Les Airs d'Eglise
- * Les Calvaires
- * Les Hameaux
- * Les Manoirs (Manoir de Doudeauville)
- * Les Cours d'eau : la Course et la Carnoye
- * Les arbres têtards
- * Les maisons en torchis
- * Le Bois de Caumont, Bois de Course,...
- * L'Eglise Saint-Bertuphe à Doudeauville
- * Les 3 croix de Doudeauville
- * La Croix Céline
- * La Chapelle Notre-Dame de Grâce au Fay
- * Les Vergers
- * La faune et la flore
- * Le Jardin « la maison des champs »
- * Les points de vues panoramiques,...

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr



Edition : OT Haut-Pays Côte d'Opale - Agence Opale&co - CCHPM

Photos : OT Haut-Pays Côte d'Opale, Pas-de-Calais Tourisme

BEZINGHEM

« Les Airs d'Eglise »

14 km - 3h30

Variante 3 et 5 km



Départ : Mairie de Bezinghem

Balises : Jaune (PR)

Carte IGN : 2104ET



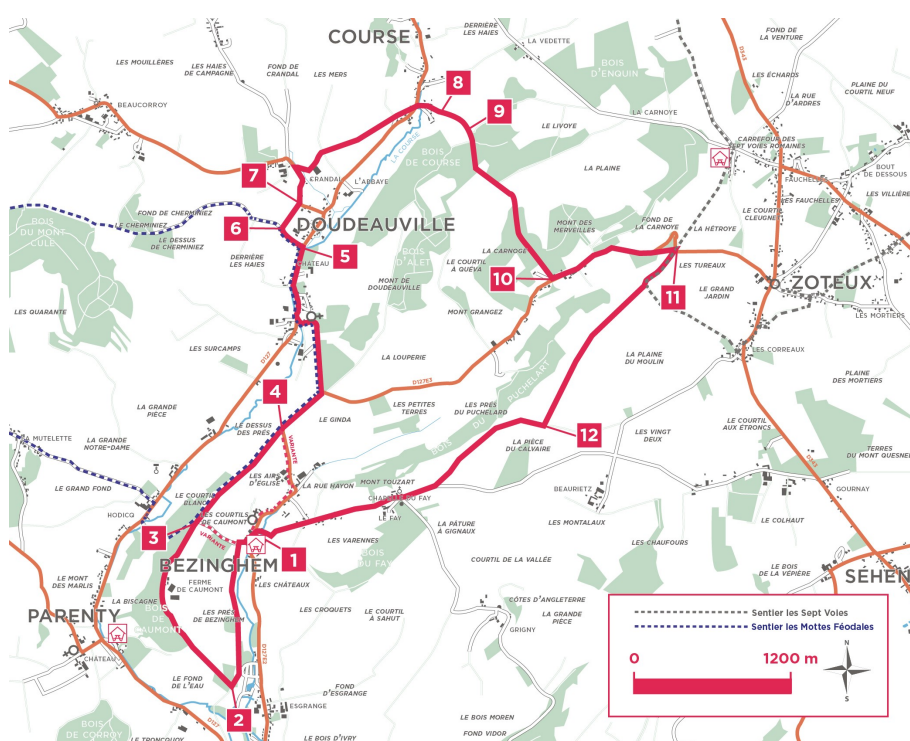


Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



Descriptif :

- 1- Face à la mairie, prendre la route qui part à sa droite. Au calvaire, tourner à gauche. Après les dernières habitations, continuer le chemin herbeux jusqu'au premier croisement (après le camping).
- 2- Tourner à droite et suivre le GR127 qui passe dans le bois de Caumont jusqu'à la ferme, puis le longer.
- 3- Continuer sur le chemin caillouteux et herbeux offrant un point de vue sur les villages de Parenty, Doudeauville et Bezinghem (Variante retour 3 km).
- 4- Après le calvaire (calvaire au dos), suivre tout droit la D127 jusqu'au village de Doudeauville. Prendre à droite et longer la rivière (Variante retour 5 km).
- 5- Tourner à gauche, (toujours sur le Gr 127) chemin de Dalle, le suivre encore sur 150 m environ.
- 6- Quitter le GR et emprunter à droite le chemin herbeux entre deux haies.
- 7- Suivre la route par la gauche et après le petit pont, s'engager dans le chemin à droite qui longe une ferme et continue en montée.
- 8- Traverser la D127 et prendre en face la route du Bois de Course.
- 9- Monter tout droit dans le bois (au passage, croix Céline), pour ensuite descendre le Mont des Merveilles.
- 10- Tourner à gauche sur la D127 E3 et l'emprunter sur 800 m environ. Continuer sur le sentier couvert qui part en enfilade à droite.
- 11- A sa sortie, dans le croisement, virer à droite et prendre le chemin surplombant la vallée.
- 12- Suivre à droite pour rejoindre Le Fay et aborder la longue descente qui ramène au point de départ.

Interdit aux véhicules motorisés

Bonne Conduite



- *Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- *Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- *Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- *Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- *S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.

N'oubliez pas votre équipement !



- *Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- *De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- *Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

Quelques consignes pour votre sécurité

- *Consultez la météo (3250) avant le départ.
- *En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- *Respectez le balisage.
- *En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- *Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

